



Erreur du notaire, vente de la maison repoussée

Par **del287**, le **04/09/2013** à **19:21**

Bonjour

J'espère ne pas m'être trompée de sous-forum.

Ma sœur et son conjoint achètent une maison. Le compromis de vente a été signé il y a plusieurs mois, le crédit accordé par la banque. Ma sœur et son conjoint ont donné leur préavis pour le logement qu'ils louent ils ont indiqué cette date au notaire. Celui-ci est parti en vacances, lorsque ma sœur a appelé l'étude pour avoir la date de la signature pour la maison la secrétaire lui a annoncé le 11 septembre 2013. Lundi 2 septembre, jour où le notaire devait rentrer de vacances ma sœur et son conjoint ont contacté le notaire, celui-ci leur a alors annoncé que les propriétaires de la maison sont en fait surendettés, que leur cas doit passer devant un juge et qu'il ne peut y avoir de signature pour la maison pour le moment. Seulement ma sœur a prévenu son propriétaire et s'est arrangé pour quitter les lieux le 13 septembre!

N'est-ce pas un manquement de la part du notaire? De l'agence?

Peut-il y avoir un recours pour ma sœur et son conjoint?

merci pour vos conseils